

Le BIEF Magazine

Photo gagnante
du concours



Portrait d'un Magnésien

Une vie de postier

>>>> page 6

Focus

L'Espace Petite Enfance

>>>> page 8

Le saviez- vous?

Le Marais Pin, une écluse
mais pas que !

>>>> page 10

Actualités du 1er semestre 2021

Rappel réglementation

Les projets

Le budget communal 2021

Espace d'expression de la liste minoritaire

Magné sur IntraMuros

Agenda

page 3

page 11

page 12

page 14

page 15

page 16

page 16



Chères Magnésiennes et chers Magnésiens,

L'ESPOIR renaît...

Après quinze mois de crise sanitaire liée à la Covid 19 et ses conséquences : plusieurs mois de confinement, d'isolement, de frustrations, les couvre-feu, l'interdiction de se déplacer librement sans autorisation dérogatoire, l'impossibilité de rencontrer ou d'accompagner nos proches dans les moments les plus difficiles voire ultimes, les gestes barrières et la distanciation sociale imposés, le port du masque, les réunions et l'école en « distanciel », après plus de 100 000 morts en France et plus de 3 500 000 dans le monde,

Oui, L'ESPOIR renaît !

L'ESPOIR de voir enfin cette pandémie reculer,

L'ESPOIR de se retrouver en famille et entre amis,

L'ESPOIR du redémarrage de l'économie, notamment pour les secteurs les plus touchés tels que la restauration et la culture (théâtres, cinémas, musées, salles d'exposition, spectacles...),

L'ESPOIR de nous retrouver autour des manifestations associatives de toutes natures qui nous sont si chères et qui entretiennent le lien social,

Bref, L'ESPOIR D'UNE LIBERTE RETROUVEE.

Grâce au remarquable travail des chercheurs, des vaccins ont été mis au point en guère plus d'un an. Il semble que la vaccination de masse soit la seule solution pour sortir de cette crise mondiale. Alors, si ce n'est déjà fait, je ne peux que vous inviter à vous faire vacciner afin de tourner définitivement la page de ces nombreux mois de souffrance physique ou psychologique pour certains et de frustration pour tous.

Quand vous lirez ces lignes, nous serons proches de l'été et des grandes manifestations qui d'année en année, rythment notre calendrier : la fête nationale de juillet, le festival de peinture, les spectacles de rue, le vide-greniers...etc. Je souhaite qu'elles puissent avoir lieu et j'espère que nous aurons le plaisir de nous y retrouver.

Malgré toutes les contraintes, notamment l'impossibilité de se réunir, votre équipe municipale avance dans la mise en œuvre du programme que vous avez approuvé, notamment la Maison de santé, projet phare de ce mandat que nous portons conjointement avec la commune de Coulon. L'architecte a été choisi et l'ouverture est prévue au cours du 1er semestre 2023. Vous trouverez plus de détails sur ce dossier et d'autres dans les pages suivantes.

Je vous souhaite un très bel été mais d'ici là et quelle que soit notre impatience, la perspective d'une vie normale retrouvée ne doit pas nous faire oublier de rester prudents. Continuons à prendre soin les uns des autres.

Votre maire, Gérard Laborderie

ACTUALITÉS du 1er semestre 2021

Le concours photo "Un printemps à Magné"

Vous avez été 23 participants à tenter votre chance pour le concours photo sur le thème « Un printemps à Magné » organisé par la municipalité.

Un grand bravo à tous pour vos photos !

À l'issue d'une première sélection du groupe de travail Communication, 3 photos ont été

proposées au conseil municipal du 26 mai 2021.

Et c'est la photo d'Elisabeth FRASZCZAK qui a été désignée gagnante du concours et qui illustre donc la couverture de ce Bief Magazine.

Félicitations **Mme FRASZCZAK** ! Et bravo **Youenn LORIC** et **Franck MARIONNEAU** pour votre podium.

Ci-dessous, les 3 photos qui ont été sélectionnées et proposées au conseil municipal. Les photos ayant reçu le plus de voix lors de la sélection par le groupe de travail Communication sont visibles sur le site internet et la page Facebook de la commune.



Photo de Youenn LORIC



Photo de Franck MARIONNEAU



Photo d'Elisabeth FRASZCZAK

Une famille arménienne intégrée

En Avril 2017, la commune accueillait une famille arménienne dans le logement d'urgence situé au-dessus de l'ancienne Poste. En effet, l'État prend la décision de ne plus financer le logement à des familles et jeunes déboutés du droit d'asile mais sans obligation de quitter le territoire. Le maire et son conseil municipal, en concertation et avec le soutien de l'Association pour la Reconnaissance et la Défense du Droit des Immigrés (ARDDI) décident alors de leur venir en aide.

La famille est composée de la maman « Nazlou », de ses deux

filles, Marina l'aînée, mère de 2 jeunes enfants Inga et David, et Alina la cadette.

Au fil des mois et des années, les permis de séjour sont attribués, Marina et Alina travaillent, les enfants sont scolarisés. Pour Inga, après un cursus au Lycée International de Jaunay-Clan où elle a obtenu son bac S avec mention; souhaitant devenir journaliste (elle parle plusieurs langues), cette dernière suit des études de sociologie à Bordeaux, tout en travaillant afin de passer son permis de conduire qu'elle vient d'obtenir. Quant à David, ce sont des études dans un lycée

professionnel, afin d'obtenir un bac pro en technologie.

La famille a donc quitté le logement courant avril : une belle intégration grâce à de nombreuses mains tendues, dont celles de Martine Brouard, qui s'est dépensée sans compter pour aider cette famille. Nous devons aussi remercier toutes les familles magnésiennes, Brouard, Lafrechoux et Yolande Meunier, qui ont aussi contribué au bien être et à l'intégration de jeunes à la rue, notamment de Mamadou et Yaya.

Une Magnésienne reçoit la croix du combattant

Une cérémonie empreinte d'une certaine émotion à la Préfecture, la ministre déléguée auprès des Armées, en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants, Geneviève DARRIEUSSECQ a épinglé le 1er mars 2021, à quelques jours de la journée internationale de la femme, la croix du combattant à deux femmes d'exception, dont la Magnésienne **Denise Poujade**.

Une combattante de l'ombre

Denise Poujade a quitté son Algérie natale en 1962, et comme l'a souligné la Ministre « il existe de multiples manières de combattre pour la France, autre que celle des armes, mais aussi les à-côtés du champ de bataille, les missions qui participent au succès et à la pacification ».

En effet, Denise intègre les sections administratives spécialisées (SAS) « une lourde mission de rétablir ou d'établir le contact avec des zones parfois reculées, missions de renseignement, administrative, éducative, sociale ou sanitaire ».

La douleur du départ

Denise Poujade quitte son Algérie natale en 1962, avec son mari Philippe, alors directeur des écoles. Drames familiaux, personnels et intimes, « cette histoire ne supporte ni les clichés ni les raccourcis, ni les caricatures, parce que les

blessures ne sont pas encore cicatrisées, cette histoire, c'est la vôtre, c'est celle de vos familles, c'est celle de la France » conclut la Ministre.

Une intégration difficile : le couple décide de quitter la France. Philippe obtient un poste au Brésil, où naîtront

leurs deux enfants. A la suite, Denise travaille au Consulat de France à Djibouti au Gabon, puis celui du Sri Lanka. À 65 ans, Denise y termine sa carrière, à contrecœur, pour prendre la direction des Deux-Sèvres, non loin de Rochefort, la terre natale de son mari.



De gauche à droite : Mme Danielle Taverneau (maire de Coulonges-sur-l'Autize), Mme Clolus (habitante de Coulonges-sur-l'Autize qui a également été décorée le même jour), Mme Denise Poujade et M. Gérard Laborderie.

Point d'avancement du déploiement de la fibre optique à Magné

La fibre optique est une technologie permettant d'accéder à Internet en très haut débit grâce au transfert des données à grande vitesse. Pour transférer les données, la fibre optique transite par des fils de verre ou de plastique (et non de cuivre comme l'ADSL). Son déploiement nécessite donc l'installation d'un nouveau réseau.

Niort Agglo est le maître d'ouvrage de ce déploiement sur les communes de l'agglomération.

Début 2020, sur Magné, Orange était à 464 logements éligibles à la fibre optique soit 27% de

la commune. Malgré la crise sanitaire, ils sont aujourd'hui à 1316 logements éligibles soit 77% des logements. Le programme de déploiement de la fibre se poursuit avec une date d'achèvement au 31/12/2022, date contractuelle qu'Orange a passé avec l'ARCEP (Autorité de régulation des télécoms).

Certains secteurs restent à fibrer avec des contraintes terrain par exemple la nécessité d'effectuer des calculs de charge lors de l'utilisation d'appuis, ou de conduites bouchées ou cassées et qu'il faut réparer entraînant du génie civil.

Pour savoir si vous êtes d'ores

et déjà éligible à la fibre, vous pouvez, par exemple, consulter le site internet : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Vous pouvez ensuite choisir un fournisseur d'accès pour souscrire une offre fibre et fixer un rendez-vous avec lui pour le passage des techniciens. Lors de celui-ci, ils tireront la fibre jusqu'à votre logement dans le fourreau déjà emprunté par votre câble téléphonique et installeront une prise fibre optique pour y connecter votre box internet.

Désherbage respectueux de l'environnement

La commune va expérimenter un désherbant tout au long de la saison.

Ce produit à base d'ingrédients naturels est homologué pour un usage professionnel. Il n'a pas d'effet résiduel dans le sol et permet le semis ou la plantation de nouveaux végétaux 24h après son application. Il est utilisé avec succès par des communes de Niort Agglo depuis plusieurs saisons.

Pour l'heure, 2 agents des services techniques ont suivi une formation phytosanitaire et obtenu l'agrément pour son utilisation. D'autres agents passeront l'agrément dans l'année.

Si le test est concluant, cela nous permettra de désherber les trottoirs sans polluer l'environnement.



« UNE VIE DE POSTIER »

Jean-Claude Rabault rêvait d'être pilote, mais c'est finalement vers le service public de proximité qu'il atterrira : la Poste, celle qui n'était pas alors une entreprise, mais essentielle dans chaque commune, au même titre que la mairie, et surtout d'une dimension humaine. Bon nombre de Magnésiens se rappellent de Jean-Claude, notre receveur des Postes et Télécoms, en poste en 1973, tout d'abord dans les anciens locaux « ceux de la bibliothèque », près de la mairie. Puis en 1977, c'est l'installation dans les nouveaux locaux (place Magné-Weitnau), « notre commune est alors en pleine expansion ». Jean-Claude devient le Receveur-Distributeur et la famille occupe alors le logement attribué, au dessus du guichet.

J'ai créé et dirigé la Société
de Musique avec
35 majorettes et
30 musiciens

Jean-Claude est né à Saint Martin de Bernegoue, en mai 1934, aîné d'une fratrie de 7 enfants. À 14 ans, il quitte l'école contre son gré pour rester travailler sur la ferme familiale à Prahecq. Il laboure avec 2 bœufs, seul, dès l'âge de 16 ans. Le service militaire l'appelle à 21 ans et souhaitant s'éloigner de son quotidien, il choisit de faire son service militaire en Algérie. « Je voulais m'éloigner, sans savoir qu'en cette année 1955, le pays était en insurrection ».

Jean-Claude qui rêvait toujours d'aviation intègre la base aérienne d'Oran pour y faire ses classes. Puis, après un mois, il est recruté en tant que musicien dans la Musique de l'Air de la 5ème Région Aérienne. Sonneries



réglementaires, cérémonies, défilés, appels, cessez-le-feu, toute la gamme obligatoire pour transmettre des ordres. Il faut aussi dire que Jean-Claude venait de passer trois ans au sein de l'Harmonie de Prahecq où il avait appris le solfège.

Après 26 mois en Algérie, c'est le retour vers la ferme familiale « Je commence alors des cours par correspondance afin de

préparer la sortie de la ferme ».

JEAN-CLAUDE, DES OPPORTUNITÉS S'OFFRENT ALORS À VOUS ?

« Après avoir épousé Louissette Chasseau, et obtenu mon concours à la Poste, en 1959, M. Drouet, le maire de Magné, me propose un poste de cantonnier pour quelques mois, avec Francis Gaufreteau. En février

1960, nous montons ensuite à Paris, où je commence en tant que manutentionnaire à la Gare d'Austerlitz. En 1961, j'intègre le service "Paris Aviation Etranger" qui s'occupe du courrier du monde entier. Je prends des cours du soir pour préparer le concours de receveur-distributeur, une ouverture ».

En 1964, le concours est réussi et Jean-Claude est nommé à Saint-Germain-les-Paroisses, près de Belley dans l'Ain, et un an plus tard, à sa demande, il est muté à La Peyratte dans les Deux-Sèvres. « Nous y sommes restés 9 ans, j'ai créé et dirigé la Société de Musique avec 35 majorettes et 30 musiciens, un grand bonheur, une grande famille, j'ai gardé beaucoup d'amis ».

EN 1973, C'EST LE RETOUR EN TERRE MAGNÉSIENNE ?

« En 1973, je suis muté, à ma demande à Magné et le bureau de poste se trouvait à l'époque, place de l'église. Le projet de construction de la nouvelle poste, place Magné-Weitnau, était dans les cartons et arrivera en 1977. Le bureau de poste de Magné a donc changé 3 fois de catégorie et j'ai ainsi pu éviter les mutations, j'y suis resté jusqu'à ma retraite en 1992 ».

« J'ai beaucoup aimé mon métier, c'était une Poste familiale mais un travail complet : versements des pensions, envoi de mandats, souscriptions aux



emprunts nationaux, contre-remboursements, placements, 2 facteurs au courrier. Il fallait vérifier la caisse, et parfois on était inspecté à 6h du matin ! »

En 1994, Mr Rabault crée l'association « Les Randonneurs du Marais » qui prend beaucoup d'ampleur. Il quitte la présidence en 2001. Tous les ans, lors du week-end de l'Ascension, un séjour était proposé. Heureusement, j'étais secondé pour cette organisation (Atlas Marocain, Tour du Mont Blanc, La Bretagne, Les Pyrénées, etc.).

Mr Rabault est aujourd'hui secrétaire des Anciens Combattants et participe à toutes les commémorations. Pour son parcours au sein du monde associatif, il reçoit en 2004 la

médaille d'honneur de la ville de Magné et en 2005 la médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

A 87 ans, Jean-Claude continue la marche. « L'âge n'est pas un inconvénient, mais il y a une limite à tout. Etant bien entouré, j'ai trouvé du plaisir dans chaque activité, avec la société de Musique à La Peyratte, puis la Gym Volontaire, les Randonneurs du Marais ou encore l'association des Anciens Combattants. »

« Notre famille : Deux fils Philippe et Thierry et trois petits enfants. Le jardinage de proximité nous procure encore du bien-être, consommer ses légumes est un privilège. »

8 FOCUS SUR L'ESPACE PETITE ENFANCE



Je m'appelle Léo* et j'ai 2 ans et demi. Aujourd'hui, comme tous les jours, maman m'emmène à la crèche. Marie est là pour m'accueillir. Maman lui dit que tout va bien et que j'ai bien dormi. Je lui fais un dernier bisou avant qu'elle parte au travail et je cours jusqu'à la grande salle. Je rejoins Mathis* et Lola* qui sont à la piscine à balles.

L'équipe prépare plusieurs activités... Laquelle choisir ? Il y a de la pâte à sel, chouette ! On joue les cuistots en préparant nous-même notre pâte à sel avec l'aide d'Emilie. Et puis, je m'applique pour faire une girafe. Elle est trop jolie, je vais l'offrir à maman ce soir !

Maintenant, je n'ai plus très

envie de participer aux activités. Je lirais bien un livre. Cherchons dans la bibliothèque un livre avec de belles images. Trouvé ! Je m'installe et je m'évade en le feuilletant.

Je lève les yeux et je vois Chloé* qui fait de la peinture. Je range mon livre, comme on me l'a appris, et je m'approche. Marie-Laure me tend une feuille et la peinture. Je plonge ma main dans la peinture pour faire des empreintes. J'adore ça ! Mais Lola*, elle, n'aime pas du tout avoir les mains sales, alors Marie-Laure lui donne un tampon pour peindre.

Il fait beau, maintenant tout le monde dehors ! Il y a des petits vélos, des ballons... Aïe, mon genou ! Stéphanie me console et me soigne. Un peu de « qui pique », un petit pansement, un bisou magique et me voilà déjà de retour dehors pour jouer avec les copains.

Pendant ce temps-là, nos

déjeuners sont arrivés du restaurant scolaire de Magné, juste en face. Karenne mixe pour les plus petits et finit de préparer les plateaux pour les plus grands.

Après un passage aux toilettes pour se laver les mains, tout le monde à table, sur les genoux, pour ceux qui ne savent pas encore manger tout seul ou à table pour les plus grands.

C'est l'heure de la sieste. Camille* frotte sa joue pour demander son doudou à Sandrine. Car les adultes nous apprennent des mots de la langue des signes : « Bonjour », « S'il te plaît », « Merci », « Doudou », « J'ai soif », etc. C'est bien pratique pour que l'on puisse s'exprimer



Ouvert en janvier 2004, géré par le SIVU**, l'espace petite enfance dispose de 18 places, pour les enfants de Magné et de Coulon, en accueil régulier ou occasionnel. Les enfants accueillis ont entre 10 semaines et 4 ans. Les repas diversifiés, adaptés à l'alimentation des tout petits, sont préparés chaque jour au restaurant scolaire de Magné. Dans le cadre du projet pédagogique, sont proposées des activités manuelles, des activités d'éveil sensoriel et motrices. L'équipe travaille auprès des enfants afin de les laisser progressivement évoluer seuls et à leur rythme ; son rôle est de les accompagner dans leurs acquisitions et de conseiller les parents dans cette évolution.

**Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) assure la gestion de l'espace petite enfance, des activités péri-scolaires (APS), et des temps d'accueil péri-scolaires (TAPS). Il est composé de 6 élus des communes de Magné et de Coulon.

Les mots des enfants : "Que penses-tu de la crèche ?"

Lila-Rose : "À la crèche, je m'amuse bien."

Emile : "J'aime bien ranger mes chaussures tout seul à la crèche."

Nino : "À la crèche, je vais dans la piscine à balles."

Tom : "J'ai une guitare comme Mélissa et Angélique."

Matthew : "À la crèche, je fais de la draisienne."

Axel : "Mes poissons de la maison s'appellent comme les filles de la crèche : Marie-Laure et Valérie."

Jean : "À la crèche, je joue avec mes copains. C'est bien la crèche."

lorsqu'on ne sait pas encore parler !

Une fois que tout le monde est bien reposé, c'est l'heure du goûter. Puis, assis tous en arc de cercle, Angélique et Mélissa prennent leur guitare et nous chantons tous ensemble des jolies chansons. Ça sonne à la porte. Chouette, c'est papa qui vient me chercher ! Je lui saute dans les bras car je suis content de le voir. Valérie lui raconte ma

journée. « Au revoir tout le monde ! ». Dans la voiture, je pense déjà à demain car j'ai hâte d'y retourner, moi, à la crèche !

En septembre, je partirai à l'école maternelle. Mais je n'oublierai jamais ni cet endroit, ni les copains et encore moins les personnes qui m'ont aidé à grandir. « C'est trop bien la crèche ! »

**Enfants fictifs*

Le relais assistantes maternelles (RAM)

Un service ouvert à tous, gratuit et animé par une éducatrice de jeunes enfants ; un espace



d'échanges qui propose des temps d'éveil, d'expression et de socialisation entre adultes et enfants.

Pour les familles : une information sur les différents modes d'accueil à Magné, Coulon ; Les temps de rencontres entre professionnels à l'occasion d'animations, ... ; un accompagnement dans votre fonction de parent employeur.

Pour le jeune enfant : un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité de son assistante maternelle.

Pour les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel : accompagnement et informations.

L'équipe de l'espace petite enfance : "Ce qui nous plaît dans notre travail c'est de travailler avec les enfants, l'ambiance et la polyvalence des activités."



Sandrine

Auxiliaire de puériculture



Valérie

Éducatrice de jeunes enfants



Stéphanie

Auxiliaire de puériculture



Mélissa

BEP Sanitaire et social



Marie-Laure

Educatrice de jeunes enfants, Directrice adjointe, Responsable du RAM



Marie

CAP Petite enfance



Émilie

CAP Petite enfance



Angélique

Infirmière puéricultrice, Directrice



Karenne

Agent d'entretien



Aurélien

Secrétaire-comptable

LE MARAIS PIN : "UNE ÉCLUSE, MAIS PAS QUE !"

Quand on évoque le site du Marais Pin, il faut savoir que ce lieu comprend trois infrastructures bien distinctes :

> L'écluse

A l'aval de Niort, la Sèvre Niortaise et ses affluents forment un domaine navigable de plus de 100 km, organisé en 9 biefs qui s'étagent depuis le Port Boinot jusqu'au domaine maritime. L'ensemble comprend les écluses de Comporté, de la Roussille, de la Tiffardière, du Marais Pin, de la Sotterie, des Bourdettes, de Bazoin, du Carreau d'Or et du Brault.

L'écluse du Marais Pin permet donc le passage des bateaux entre deux biefs.

Site classé du Marais Poitevin, l'ouvrage du XIXe siècle a été restauré à plusieurs reprises. En 2016, le sas en pierre long de 42 m et large de 5 m a été entièrement rénové, les portes ont été changées et, pour manoeuvrer l'écluse en toute sécurité, des volants sont venus remplacer les manivelles.

> Le barrage

L'ouvrage hydraulique du Marais Pin sert à réguler les niveaux du bief du même nom dont l'amont commence à la Tiffardière. C'est un barrage à clapets construit en 1982-1983, en remplacement de l'ancien barrage à poutrelles.

Les clapets sont manoeuvrés à l'aide de crics motorisés. Les commandes électriques et les automatismes sont installés à proximité dans une cabine technique sur l'île. Le barrage est piloté à distance depuis la Cale du Port à Niort, centre de gestion des niveaux et des ouvrages.

> La passe à poissons

Le bief du Marais Pin est un axe migratoire important de la Sèvre Niortaise. La passe à poissons réalisée en 2006 est constituée :

- » de bassins successifs divisant le dénivelé total en 6 paliers ;
- » d'une rampe à anguilles ;
- » d'un sas équipé d'une caméra permettant l'observation et le suivi de la migration des différentes espèces de poissons. Seuls les poissons qui empruntent la passe sont contrôlés, ceux qui franchissent directement le barrage ne sont évidemment pas comptés.



RAPPEL RÈGLEMENTATION

Parking du groupe scolaire "Les Hirondelles"

Pour la sécurité de **vos enfants**, quelques règles simples à respecter si vous emmenez ou si vous venez chercher vos enfants à l'école en voiture :

- ✓ Je roule au pas sur le parking de l'école
- ✓ Je stationne dans les emplacements prévus ou, à défaut, sur le parking de la salle polyvalente à proximité
- ✓ Je reste détendu, attentif et patient.



Bacs des ordures ménagères et des déchets recyclables

Pour la sécurité des piétons, les bacs des ordures ménagères (poubelle "marron") et des déchets recyclables (poubelle "jaune") doivent être sortis la veille et rangés dans la journée de leur ramassage afin de ne pas encombrer les trottoirs.

Bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 réglemente les bruits de voisinage dans le département.

Extrait :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- » les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- » les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- » les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Programme de plantations : un lancement qui n'a pas tardé !

Comme vous le savez déjà, ce projet est un sujet qui tient à cœur à notre équipe municipale. Présent dans le programme de notre campagne, nous nous sommes rapidement mobilisés pour commencer à planter nos premiers arbres, car il faut du temps pour leur développement. Découvrez ici en détail l'interview de Cyril Cailleaud, adjoint aux projets structurants, et Jean-Claude Vallet, conseiller délégué à la biodiversité, espaces verts et patrimoine naturel.

POURQUOI CE PROJET ?

C'était un engagement de la nouvelle équipe municipale : préserver notre environnement



Chantier participatif du 27 février



Lycéennes du lycée Gaston Chaissac

Photo : @Parc Naturel du Marais Poitevin

et améliorer notre cadre de vie essentiel pour nous tous, et les générations futures.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite du développement de la Trame Verte et Bleue (outil de préservation de la biodiversité et outil d'aménagement du territoire). Elle est associée à plusieurs objectifs : (Re)-constituer un réseau écologique cohérent, pour permettre aux espèces animales de se déplacer, de migrer, de s'alimenter et de se reproduire dans la continuité du programme instauré par la mandature précédente (création de mares, de gîtes pour insectes, réalisation de nouvelles plantations).

Ce projet va permettre alors de créer de nouveaux espaces communaux de biodiversité mais également d'en restaurer d'autres.

QUELLES SONT LES PREMIÈRES ÉTAPES ?

Quatre espaces vont être aménagés :

- » Un corridor végétal sur l'espace situé derrière la salle omnisports sous la forme d'une haie champêtre : il s'agira d'un site pédagogique et de sensibilisation à l'utilité et à la préservation des haies

(près d'un km de haie double) ;

- » Un aménagement avec bosquets champêtres, constitués de massifs arbustifs en fond de bassin et de haies basses semi-persistantes sur l'espace situé entre la RD 9 et la rue des oiseaux (sur une surface de plus de 1500 m²) ;

- » 2 vergers de variétés anciennes de fruitiers : rue du Héron Cendré sur une surface de 500 m² et secteur des « Jardins en partage » sur une surface de 450 m².

A ce jour, grâce au soutien du Département et du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, un chantier participatif a déjà eu lieu sous 2 formes :

- » le 27 février en présence d'encadrants de l'association "Nature Solidaire", une vingtaine de citoyens de Magné (dont 5 enfants) ont implanté en 2 heures quelques 150 plants. Les enfants ont pu laisser une trace sur le chantier grâce à une étiquette à leur prénom attachée à l'arbre qu'ils ont planté ;

- » Le 17 mars après-midi, des lycéens du lycée horticole Gaston Chaissac de Niort étaient à l'ouvrage.

Également encadrés par "Nature solidaire", ils ont pu planter et participer à cette action.

1200 arbres ont été plantés au total, grâce à la participation

active de 5 personnes de l'association. Bravo à tous !

QUELS SERONT LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS CES AMÉNAGEMENTS ?

Ce projet prend tout son sens en associant de nombreux acteurs du territoire, dont les citoyens et partenaires de notre belle commune :

- » Les Magnésiens dans le cadre de chantiers participatifs ;
- » Les enfants du groupe scolaire « Les Hirondelles » ;
- » Les acteurs socio-économiques de Magné et notamment « Nature solidaire » ;

» Certaines associations magnésiennes ;

» Le Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUS D'UN TEL PROJET ?

Ils sont nombreux, c'est pourquoi nous y sommes tant attachés :

- » La protection et le maintien de la biodiversité, maintien des identités paysagères locales ;
- » La sensibilisation des habitants, des scolaires, des agents municipaux à la préservation de la biodiversité ;
- » La démonstration, via la création d'espaces dédiés, de

l'importance de la végétalisation, des haies champêtres avec notamment le projet n°1 qui peut devenir un site exemplaire et pédagogique pour tous les habitants départementaux mais également pour les touristes de passage ;

» L'atténuation des bruits et de la température notamment le long des espaces urbains.

Nous nous devons d'être acteurs au service de la préservation de notre planète et de nos territoires pour aujourd'hui et demain.

La Maison de santé pluridisciplinaire

Projet majeur du programme de notre équipe municipale, la construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire sur notre commune a déjà fait l'objet de différentes réunions de travail pour le groupe mobilisé sur le sujet ; ce dernier est constitué de professionnels de santé, d'un programmiste et d'élus de notre commune et de celle de Coulon, ce projet étant conduit ensemble. Le bâtiment doit être implanté sur un terrain de 3500 m2 sur la ZAC de la Chaume aux Bêtes à Magné.

À travers l'opération de construction de cette Maison de santé, nous souhaitons :

- » Renforcer l'attractivité médicale de notre territoire pour lutter contre la désertification médicale, c'est-à-dire conserver

les professionnels de santé qui y sont installés, mais aussi en attirer de nouveaux ;

» Garantir et maintenir l'offre de soins, c'est-à-dire assurer le service aux citoyens avec une amélioration de la qualité des soins et le développement d'une prise en charge globale et multidisciplinaire.

Une vingtaine de professionnels de santé ont déjà manifesté un intérêt pour y installer leur activité, certains étant déjà implantés sur notre commune. Médecin généraliste, chirurgien dentiste, infirmier, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste...une palette assez large de professions médicales et paramédicales y seront représentées.

Après un premier cahier des charges exprimé, et un concours d'architectes auquel 42 cabinets ont répondu, c'est l'agence "Corset-Roche & Associés" de Poitiers qui a été retenue. Leur projet prometteur a été présenté et soumis au vote du conseil municipal du 26 mai.

Avec le vote de la CAO (Commission d'appels d'Offres) et celui du Conseil Municipal, le processus est maintenant enclenché pour que le cabinet retenu nous donne son étude finalisée (au bout de 9 mois environ) ; puis arrivera ensuite le temps de la consultation des entreprises (3 mois environ).

Le budget communal est l'acte fondamental par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Le budget comporte 2 sections :

» la **section de fonctionnement** regroupe les opérations de gestion courante revenant régulièrement chaque année ;

» la **section d'investissement** rassemble les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune.

Le **budget primitif** répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Il peut être complété dans l'année par un **budget supplémentaire** pour réajuster les prévisions du budget primitif et par

des **décisions modificatives** en cas de nécessité. Des **budgets annexes** sont confectionnés pour l'aménagement de lotissements ou pour certains services municipaux (pour Magné, c'est le cas de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)).

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du **compte administratif**. Le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Le principe budgétaire le plus important est celui de l'équilibre.

L'autofinancement est constitué par l'excédent des recettes de fonctionnement qui va permettre d'alimenter le budget d'investissement.



Le conseil municipal du 7 Avril 2021 a procédé aux votes des comptes administratifs et des budgets prévisionnels (ou primitifs) 2021 de Magné.

LE COMPTE ADMINISTRATIF GÉNÉRAL 2020

Le compte administratif 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 452 037,50€ et un excédent d'investissement de 159 563,85€. L'excédent de fonctionnement a été reporté dans le budget 2021, à raison de 70 000€ en fonctionnement et de 382 037,50€ en section d'investissement afin de participer à l'autofinancement des projets envisagés.

LE BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2021

Afin de gérer au plus près les différentes activités de la municipalité de Magné, 2 budgets ont donc été approuvés :

» La section de fonctionnement du budget général (voir schéma sur la page suivante) s'équilibre en recette et en dépense à 2 382 993 € ;

» La section d'investissement du budget général s'équilibre en recette et en dépense à 1 566 541 €.

Pour l'année 2021, le budget d'investissement servira à financer les études de nos grands projets de mandature, en particulier :

- » le parc de loisirs ;
- » l'isolation des bâtiments publics : école et ensemble associatif ;
- » la restauration bio à la cantine.

Ce budget sera aussi utilisé pour les projets communs avec la commune de Coulon :

- » la Maison de santé ;
- » le déménagement du Centre Social ;
- » le projet de complexe sportif.

Un budget participatif sera également mis en œuvre pour la première fois.

Des travaux seront réalisés : la voirie, le chauffage de l'église, les sanitaires, les ateliers des services techniques.

Les subventions aux associations et le budget culturel sont maintenus en 2021.

La section de fonctionnement

LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DE LA CHAUME AUX BÊTES

Le compte administratif 2020

En section de fonctionnement :

- » Recettes 1 905 765,91 €
- » Dépenses 1 978 193,91 €

En section d'investissement :

- » Recettes 2 167 252,58 €
- » Dépenses 2 117 628,92 €

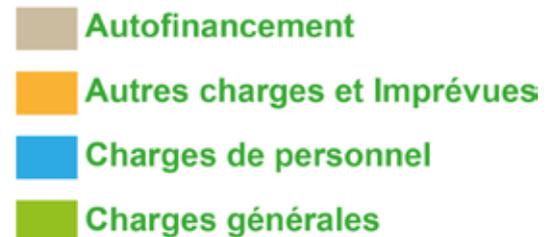
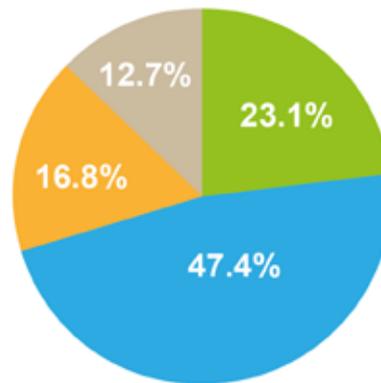
Les ventes des terrains de la zone commerciale permettent de dégager un résultat positif du budget investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2021

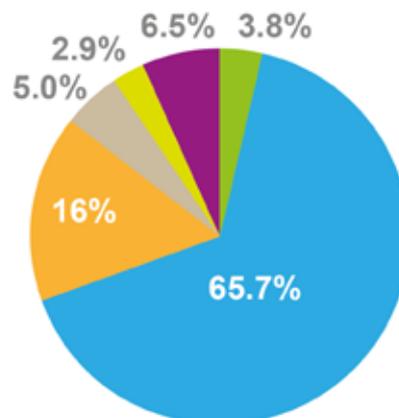
» La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 026 603,24 €

» La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 204 053,24 €.

Dépenses



Recettes



ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Nous avons une pensée sincère pour toutes les personnes qui souffrent en cette période de pandémie et tenons à apporter notre soutien aux professionnels dont l'activité est actuellement diminuée ou arrêtée.

Notre action se poursuit activement : veille et force de proposition

Lors du dernier conseil, nous avons demandé que l'entrée de l'agglomération, sur la départementale entre Coulon et Magné, soit effective dès l'espace aménagé pour tourner à gauche, avec une vitesse limitée à 50 kms/heure. Ce qui conduira, de fait, à la même limitation devant la déchetterie, route peu visible et habitable qui doit être sécurisée.

Suivez les actualités utiles sur notre site www.magne-auquotidien.fr : région, département, préfecture, Niort agglo, commune...

Soyez acteurs à nos côtés !

Bernard ADAM, Véronique ANDREU, Catherine DAMBRINE

MAGNÉ rejoint « IntraMuros » !

IntraMuros est une application mobile qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Avec l'application IntraMuros, vous pouvez :

» Consulter les événements, les actualités et les points d'intérêt de la commune et de celles aux alentours.

» Recevoir des notifications pour les informations importantes et les alertes (météo, ...) de la commune.

» Répondre aux sondages, alerter la mairie, consulter

l'annuaire communal, vous abonner aux notifications de votre association.

» Consulter le menu de la cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...

Pour cela, **téléchargez l'application IntraMuros sur votre mobile et sélectionnez « Magné ».**

Pour télécharger l'application vous pouvez scanner le QRCode ci-contre.



AGENDA du 2ème semestre 2021

27 Juin - Déstockage (*Lire & Délire*)

02 Juillet - Spectacle Clôture 5ème saison

10 Juillet - Festival Alunissons

11 Juillet - Pèlerinage Chapelle Sainte Macrine

13 Juillet - Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal (*Festi'Magné*)

23, 24 et 25 Juillet - Festival de Peinture (*Magné Animations*)

01, 08, 15, 22 et 29 Juillet - Théâtre d'impro (*La Guilde de l'Improbable*)

07 et 08 Août - Guinguette (*FestiMagné*)

21 Août - Projection en plein air (*ABM*)

04 Septembre - Course Cycliste Pédale Saint-Florentaise

05 Septembre - Vide Grenier (*Festi'Magné*)
Forum des associations

12 Septembre - Randonnée solidaire (*Amicale des Donneurs de sang*)

18 et 19 Septembre - Festival ABM

19 Septembre - Fête du Pain

02 Octobre - Concours de Belote (*Club de Loisirs*)

10 Octobre - Loto (*Comité de Jumelage Italien*)

15 Octobre - Choucroute (*Magné Weitnau*)

09, 10, 16 et 17 Octobre - "Décrochage des œuvres" Exposition des œuvres primées du dernier festival de peinture (*Four Pontet*)

05 Novembre - Pasta Party (*Comité de jumelage italien*)

11 Novembre - Commémoration du 11 novembre 1918

20 et 21 Novembre - Festival Projections d'Automne (*ABM*)

27 et 28 Novembre - Marché de Noël (*Magné Weitnau*)

04 et 05 Décembre - Téléthon

26 Décembre - Corrida de Magné (*Magné Sports*)

31 Décembre - Réveillon de la Saint Sylvestre (*CSCM*)

**Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal et sous réserve d'annulation ou de report éventuel à venir notamment à cause de la crise sanitaire actuelle.*

